### **COMPTE RENDU**

D'ACTIVITÉ

2023



### ÉDITO



Je tiens, au nom du Syndicat Énergies Haute-Vienne à vous réaffirmer notre engagement, pour relever les défis énergétiques d'aujourd'hui et de demain avec vigueur et détermination.

Nous sommes résolus à défendre un haut niveau de la qualité de distribution d'élec-

tricité pour tous et notamment le maintien d'une péréquation à l'échelle nationale.

A l'heure du retrait lent mais progressif des services publics essentiels en milieu rural, à l'heure de l'urgence climatique et de la transition énergétique qui nécessitent des engagements nombreux et prioritaires, nous plaidons pour maintenir une forte capacité d'investissements pour notre territoire. Des investissements, je le réaffirme, porteurs d'avenir et d'emplois.

Nous sommes et demeurons, à vos côtés. Avec l'envolée des prix de l'énergie, nous œuvrons pour une plus grande autonomie énergétique et de maîtrise des coûts, mais aussi pour une décarbonation de nos modes de vie et l'intégration sur les réseaux de nouvelles productions renouvelables... Les défis ne manquent pas.

Nous multiplions nos efforts pour vous offrir des outils et des compétences au service d'une transition énergétique réussie.

En 2023, un nouveau schéma de développement des bornes de recharge électriques en Haute-Vienne (hors Limoges Métropole) a été voté pour continuer d'accompagner le territoire dans sa transition des mobilités.

L'ADEME a renouvelé au SEHV sa confiance pour accompagner les collectivités dans le développement des énergies renouvelables thermiques. Le groupement d'achat d'énergies s'élargit encore pour accueillir de plus en plus de collectivités mais aussi intégrer une nouvelle ressource : les granulés de bois.

Grand outil de sensibilisation à destination essentiellement des scolaires : le chantier de la Maison de l'Énergie s'est achevé fin 2023.

Le SEHV est en action. L'ensemble des élus et des agents sont attentifs à vos demandes et à vos attentes pour que ce Syndicat Départemental continue contre vents et marées son vaste chantier pour tous et pour le bien de tous. De nombreux défis sont à relever, malgré les baisses de dotation et les normes de plus en plus complexes. Malgré tout cela nous ne lâcherons rien et continuerons à exercer avec vigueur, rigueur et volonté ce pourquoi le SEHV existe par le souhait de l'ensemble des communes de Haute-Vienne.

Ensemble, nous continuerons à bâtir un territoire dynamique résilient, et tourné vers l'avenir. »

### Le Président du SEHV Georges DARGENTOLLE

### **SOMMAIRE**



<b>Edito</b> et fiche d'identité du SEHV	Pages 02-03
Retour sur l'année 2023	
Les temps forts	Page 04
Recueil des actes administratifs	Page 05
Pôle Administration générale et Finances	
Les élus et les services	Pages 06-07
Le budget	. Pages 08
Les recettes	
Les investissements	
Pôle Infrastructures et Développement	
Raccordements	.Page 12
Enfouissements	
Renforcements	Page 14
Modernisations/sécurisations	Page 15
Eclairage public	Pages 16-17
Mobilité électrique	Page 18
Pôle Énergie Climat	
Achat groupé d'énergie et CEE	Page 19
Planification énergétique et Élina	Page 20
Nov habitat 87	Page 21
ESP87	
Les activités support	
Informatique et cartographie	. Page 24
Hygiène sécurité environnement	Page 25
Communication	





Établissement public à échelle départementale, le SEHV est l'interlocuteur privilégié des élus locaux en matière d'énergies.

Le SEHV en **2023** c'est : **209** collectivités membres **255** représentants **6** secteurs territoriaux énergie **67** délégués **52** agents

Découpage des Secteurs Territoriaux d'Énergies (STE)



### **AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION**

Le SEHV est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'énergie électrique pour les collectivités territoriales de Haute-Vienne. Il garantit une électricité disponible, de qualité et accessible à tous.

En tant que propriétaire, il effectue lui-même d'importants travaux sur les ouvrages. Et il contrôle la bonne gestion du réseau qu'il a déléguée à des concessionnaires. Le dernier contrat de concession, signé le 28 décembre 2018, confie pour une durée de 30 ans la gestion du réseau à Enedis pour la distribution d'électricité, et à EDF pour la fourniture d'énergie aux usagers bénéficiant des tarifs réglementés de vente.

Le SEHV rend compte à ses membres et ses partenaires de l'activité de ses concessionnaires. Un rapport synthétique des éléments fournis par ceux-ci est publié chaque année sous le titre « Indicateurs de concession ». Il est disponible sur le site Internet du SEHV : <a href="www.sehv.fr/AODEConcession.php">www.sehv.fr/AODEConcession.php</a>



**RETOUR SUR L'ANNÉE 2** 

### **TEMPS FORTS 2023**

Mars 2023. ADEME-SEHV : une collaboration fructueuse pour le développement de la chaleur renouvelable en Haute-Vienne.

En mars, était inaugurée la 2ème chaufferie bois municipale de Saint-Germain-les-Belles en présence de Fabienne Balussou, préfète de la Haute-Vienne. L'occasion de valoriser le succès du contrat entre l'ADEME et le SEHV qui lui a permis de voir le jour.



Mai 2023. Les syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine étaient présents aux assises européennes de la transition énergétique sur le thème « Agir ensemble vers la neutralité carbone en 2050 ». Du 23 au 25 mai 2023 à Bordeaux, l'entente « TENAQ » (Territoire d'Energie Nouvelle-Aquitaine) y a tenu un stand commun avec la FNCCR.



Le SEHV complète son plan de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques lancé en 2020 pour actualiser l'offre publique face à l'évolution des besoins. Il prévoit l'installation de seize bornes de recharge supplémentaires d'ici 2026.



18 août 2023. Le SEHV a participé au Tour du Limousin.

Deux voitures électriques aux couleurs du SEHV et de Mobive ont participé à la caravane de la dernière étape en distribuant au public une carte touristique de la Haute-Vienne avec l'implantation des bornes du SEHV.

Octobre 2023. Les Commissions Locales Énergie (CLÉs) se sont réunies du 02 au 17 octobre.

Moments privilégiés d'échanges entre le SEHV et ses 209 collectivités membres, les CLés réunissent les représentants des communes et EPCI désignés par leur conseil, en fonction de leur secteur territorial d'énergies.

13 octobre 2023. ODEYS et le CAUE ont animé les journées de l'architecture à la Maison de l'Énergie.

La Maison de l'Énergie a pu accueillir le public, Atelier 4 Lim et plusieurs professionnels ayant collaboré lors du chantier, dans le cadre des journées de l'architecture.

**DIRECTION**Christophe PICARD

Contact: direction@sehv.fr 05 55 35 06 35

24 octobre 2023. Une nouvelle présidence et vice-présidence du TENAQ.

En Corrèze s'est tenue la conférence annuelle des Présidents du TENAQ. Cette réunion a permis d'élire le nouveau Président et Vice-président de l'entente régionale regroupant les 13 Syndicats d'énergies de Nouvelle-Aquitaine.



### **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

### Comité syndical du 26/01/2023

### **COMMUNICATIONS**

COM 2023-01 Décision Bureau : subvention à l'amicale du personnel. COM 2023-02 Souscription d'un emprunt auprès de la Banque Postale. COM 2023-03 Liste des marchés conclus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### INSTITUTION

2023-01 Avis du SEHV pour des prises de participation de la SEM locale ÉLINA au capital de sociétés de projets portés par d'autres développeurs. 2023-02 Participation du SEHV aux Assises européennes de la transition énergétique au titre de l'Entente TÉNAQ.

2023-03 Contractualisation d'un partenariat entre les AODE Nouvelle-Aquitaine et La Région Nouvelle Aquitaine. 2023-04 Ratification de la charte DOREMI.

### CONCESSION

2023-05 Contrôle de concession du SEHV: indicateurs 2021.

### INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT

2023-06 Acceptation par le SEHV du transfert de compétence IRVE pour la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre (hors schéma).

### **FINANCES**

2023-07 Rapport d'Orientations Budgétaires 2023.

2023-08 BP - Autorisation d'engager les dépenses d'investissement 2022 avant le vote du budget 2023 : AP/AE EUCALYPTUS et MERISIER.

### **RESSOURCES HUMAINES**

2023-09 Création d'un poste d'Adjoint administratif (tout grade) au service Administration générale et Finances.

2023-10 Gestion du parc automobile du SEHV.

2023-11 Besoins saisonniers 2023.

2023-12 Création du poste d'Adjoint technique principal  $2^{\rm ème}$ classe suite à avancement de grade.

### Comité syndical du 23/03/2023

### **COMMUNICATIONS**

COM 2023-04 Décision du Président : souscription d'une ligne de trésorerie de 2 500 000 € auprès de la Banque Postale.

COM 2023-05 Convention relative à la cartographie grande et moyenne échelle avec le concessionnaire Enedis.

COM 2023-06 Intégration du SEHV au marché « Fourniture et pose des bornes IRVE) au TÉNAQ.

COM 2023-07 Décision du Bureau : revalorisation de la valeur faciale des titres restaurant.

### MARCHÉS PUBLICS

2023-13 Constitution d'un groupement de commandes pour l'approvisionnement en granulés de bois.

2023-14 Autorisation de lancer un Appel à Manifestation d'intérêt pour l'attribution d'une convention d'occupation temporaire du toit de la Maison de l'énergie pour l'installation d'une centrale photovoltaïque.

### INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT

2023-15 Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges des Véhicules Électriques (SDIRVE).

2023-16 Intervention du SEHV dans le cadre du SDIRVE 2023-2026. 2023-17 Convention administrative et financière relative au déploie-

ment des Infrastructures de Recharges des Véhicules.

2023-18 Éclairage public : Modalité d'élaboration des devis.

2023-19 Règles de financement des opérations de sécurisation et de renforcement des réseaux électriques.

### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMAT

2023-20 ESP 87: Règlement de service.

### FINANCES

2023-21 Reprise anticipée des résultats 2022.

2023-22 Budgets Primitifs 2023.

2023-23 Subvention au Budget ANNEXE PRODUCTION ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE 2022 par le Budget PRINCIPAL 2023.

2023-24 Subvention au Budget ANNEXE IRVE 2023 par le Budget PRIN-CIPAL 2023.

2023-25 Reversement du budget ANNEXE ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2023 au budget PRINCIPAL 2023.

2023-26 AP/EP ACTEE-EUCALYPTUS, SEQUOIA et MERISIER : actualisation et clôture d'autorisations d'engagement.

2023-27 Autorisations de programme AP 2021-01 : Actualisation. 2023-28 Autorisations de programme AP 2022-01 : Actualisation. 2023-29 Autorisations de programme AP 2023-01 : Actualisation.

### **RESSOURCES HUMAINES**

2023-30 Mise à jour du tableau des effectifs.

2023-31 Création de postes pour avancement de grades.

2023-32 Création d'un poste de technicien pour l'Éclairage public. 2023-33 Renforcement temporaire du service NTIC.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2023-34 Candidature projet Interreg Europe « RENEWAT ».

### Comité syndical du 22/06/2023

### INSTITUTIONNEL

2023-35 Convention de partenariat avec le Tour du Limousin pour la participation à la caravane publicitaire à l'étape du 18 août 2023. 2023-36 Désignation d'un élu du SEHV pour siéger au comité de programmation Leader de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine.

### MARCHÉS PUBLICS

2023-37 Actualisation de la délégation de fonctions du comité syndical au Président en matière d'achat public.

### INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT

2023-38 IRVE: Actualisation de la grille tarifaire MOBIVE. 2023-39 Adhésion au dispositif de la FNCCR pour la médiation de la consommation dans le cadre de la gestion des relations avec les usagers des bornes de recharges pour véhicules électriques.

### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMAT

2023-40 Convention de coopération avec l'Etat, l'Ademe, la Banque des Territoires et TÉNAQ pour le développement d'actions partenariales en faveur de la transition écologique en Nouvelle-Aquitaine. 2023-41 Convention de regroupement des dépôts des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) entre syndicats de Nouvelle-Aquitaine. 2023-42 Convention de participation : communauté d'utilisateurs MIXEUR.

### **FINANCES**

2023-43 Comptes de gestion 2022 sauf budget Annexe Infrastructures de Recharges des Véhicules Électriques (IRVE).

2023-44 Comptes de gestion 2022 : Budget IRVE.

2023-45 Comptes administratifs 2022 sauf budget IRVE.

2023-46 Comptes administratifs 2022: Budget IRVE.

2023-47 Affectations définitives des résultats 2022 sauf budget IRVE.

2023-48 Affectations définitives des résultats 2022 : Budget IRVE.

### **RESSOURCES HUMAINES**

2023-49 Création d'un emploi d'agent de maîtrise. 2023-50 Modification de la durée de service de 2 emplois,

2023-51 Création d'un poste de technicien principal pour ESP87.

2023-52 Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Vienne pour l'accompagnement dans

### l'évolution professionnelle des agents. Comité syndical du 19/10/2023

### COMMUNICATIONS

COM 2023-08 Souscription d'un emprunt de 506 000  $\in$  auprès de la Banque Postale.

COM 2023-09 Achat de deux véhicules électriques avec reprise. COM 2023-10 Achat d'un véhicule électrique en remplacement d'un véhicule électrique suite à un sinistre.

### INSTITUTIONNEL:

2023-53 Rapport moral de la SEM ÉLINA.

### MARCHÉS PUBLICS

2023-54 Groupement commandes: Approvisionnement granulés bois. 2023-55 Attribution de la convention occupation temporaire du toit de la Maison de l'Energie pour installation centrale photovoltaïque. 2023-56 Constitution d'un groupement de commandes pour l'exploitation et la maintenance des exploitations thermiques et de ventilations ouvert aux collectivités adhérentes à ESP 87.

### INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT

2023-57 Candidature du SEHV au titre du sous-programme Lum'ACTEE. 2023-58 Transfert de la compétence IRVE au SEHV par les communes de Champnetery, Saint-Sornin-Leulac, Magnac-Bourg, Lussac-les-Églises.

### TRANSITION ÉNERGETIQUE ET CLIMAT

2023-59 Engagement du SEHV dans une candidature au fonds CHÊNE - programme ACTEE+.

2023-60 Modification des modalités « coup de pouce » maîtrise d'œuvre programmes ACTEE-MERISIER et SEQUOIA.

2023-61 Contrat Chaleur Renouvelable Territorial avec l'ADEME : Autorisation de candidature à un nouveau programme.

2023-62 Contrat Chaleur Renouvelable Territorial avec l'ADEME : Avenant à la convention de mandat actuelle.

2023-63 Plateforme de rénovation énergétique : autorisation de candidature, renouvellement de convention, désignation de représentants.

### **FINANCES**

2023-64 Modification des modalités et des tarifs de raccordement. 023-65 Décision modificative (DM) n°1 du budget principal (BP).

2023-66 DM n°1 du budget annexe Entretien Éclairage Public (EP).

2023-67 DM n°1 du budget annexe Infrastructures de Recharges des Véhicules Électriques (IRVE).

2023-68 Actualisation subvention versée par le BP au BA IRVE.

2023-69 Provision pour contentieux.

2023-70 Provision pour dépréciation d'actifs.

2023-71 Autorisation d'engager les dépenses d'investissement 2024 avant le vote du budget principal 2024.

2023-72 Autorisation d'engager les dépenses d'investissement 2024 avant le vote du budget annexe IRVE 2024.

2023-73 Budget principal et BA EP: admission en non-valeur.

2023-74 AP 2021: Attribution de subventions. 2023-75 AP 2022: Attribution de subventions.

2023-76 AP 2022: Altribution de subventions. 2023-76 AP 2023: Attribution de subventions.

2023-77 Durée d'amortissement pour les études IRVE.

2023-77 Duree a amortissement pour les etudes IRV

2023-78 Mise en place de la nomenclature M-57.

2023-79 Mise en place de la M-57 : Apurement du compte 1069. 2023-80 Mise en place de la M-57 : Adoption du règlement budgétaire

et financier.

2023-81 Mise en place de la M-57 : Durée d'amortissement pour le BP.

2023-81 Mise en place de la M-57 : Durée d'amortissement pour le BP. 2023-82 Mise en place de la M-57 : Durée d'amortissement pour le budget annexe IRVE.

### **RESSOURCES HUMAINES**

2023-83 Maintien du versement intégral du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) en cas de temps partiel thérapeutique. 2023-84 Instauration du forfait mobilités durables.

2023-85 Création d'un poste de technicien suite à promotion interne. 2023-86 Création d'un poste d'Économe de flux (sous réserve d'être lauréat du fonds ACTEE-CHENE).

Les délibérations sont disponibles en ligne : <a href="http://www.sehv.fr/ActesAdministratifs.php">http://www.sehv.fr/ActesAdministratifs.php</a>



### 33 Actes du Président du SEHV en 2023

Arrêtés autorisant l'exercice des fonctions en télétravail 1 le 25/01, 1 le 30/05, 1 le 05/06, 1 le 06/06, 1 le 12/06, 1 le 13/06, 2 le 14/06, 5 le 03/07, 1 le 04/07, 4 le 06/07, 1 le 18/07, 1 le 19/07, 1 le 24/07, 1 le 03/08, 2 le 25/08, 1 le 04/09, 1 le 30/11, 1 le 28/12.

Arrêté de mise en congé pour accident de travail 1 le 11/08.

Arrêtés de reprise à temps partiel thérapeutique 1 le 19/10, 1 le 31/10.

Arrêté fixant le taux d'attribution global du CIA 2023

Arrêté portant acceptation de détachement

Arrêté portant acceptation de travail à temps partiel de droit

Arrêtés portant acceptation de temps partiel sur autorisation 1 le 03/01, 1 le 09/05.

Arrêtés portant attribution de l'IFSE

1 le 09/01, 1 le 08/02, 1 le 06/03, 1 le 11/04, 1 le 16/05, 1 le 31/05, 1 le 06/06, 1 le 21/07, 1 le 01/08, 1 le 04/08, 1 le 04/09, 1 le 25/10,

Arrêtés portant attribution du Complément Indemnitaire Annuel 47 le 12/04

Arrêté portant attribution d'une gratification de stage

Arrêtés portant avancement de grade

1 le 13/02, 1 le 28/03, 2 le 15/05.

Arrêtés portant avancement d'échelon

2 le 06/01, 3 le 03/03, 1 le 11/04, 3 le 02/06, 2 le 15/06, 1 le 27/09, 6 le 24/10.

Arrêté portant maintien en surnombre au terme d'un détachement de longue durée :1 le 16/08.

Arrêté portant mise en congé de maternité : 1 le 24/04.

Arrêtés portant mise en congé maladie ordinaire

1 le 09/01, 1 le 15/02, 2 le 20/02, 1 le 27/02, 1 le 06/03, 1 le 14/03, 2 le 29/03, 1 le 11/04, 1 le 17/04, 1 le 30/05, 3 le 03/07, 2 le 16/08, 1 le 04/09, 1 le 18/09, 2 le 19/09, 1 le 27/09, 1 le 05/10, 1 le 09/10, 1 le 11/10, 1 le 19/10, 1 le 23/10, 1 le 26/10, 1 le 13/11, 1 le 22/11, 1 le 27/11, 1 le 01/12, 1 le 08/12, 1 le 22/12.

Arrêté portant mise en congé pour état pathologique prénatal 1 le 25/08.

Arrêtés portant modification de la durée hebdomadaire de service

Arrêtés portant nomination au titre de la promotion interne 1 le 16/05, 1 le 27/11.

Arrêtés portant nomination par voie de mutation 1 le 21/07, 1 le 25/10.

Arrêté portant nomination stagiaire 1 le 16/05.

Arrêtés portant ordre de mission

1 le 25/01, 1 le 26/01, 1 le 13/03, 1 le 20/03, 1 le 03/04, 1 le 19/04, 2 le 24/04, 4 le 03/05, 1 le 31/05, 1 le 07/06, 1 le 05/07, 1 le 13/07, 2 le 27/07, 2 le 07/09, 1 le 15/09, 1 le 04/10, 1 le 11/10, 1 le 15/11, 2 le 21/11.

Arrêtés portant ordre de mission permanent

1 le 09/01, 1 le 08/02, 2 le 11/04, 1 le 16/05, 1 le 21/07, 1 le 25/10, 50 le 21/12.

Arrêtés portant prolongation de stage pour congé de maladie 1 le 13/03, 1 le 03/07.

Arrêté portant prolongation de stage pour congé de maladie et temps partiel: 1 le 12/12.

Arrêté portant radiation suite à démission d'un fonctionnaire stagiaire 1 le 10/08.

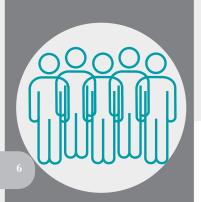
Arrêté portant retenue sur traitement pour service non fait 1 le 28/07, 1 le 10/08

Arrêtés portant revalorisation indiciaire 6 le 04/01, 8 le 28/04, 11 le 13/07.

Arrêté portant surcotisation CNRACL 1 le 03/07.

Arrêtés portant titularisation

1 le 27/01, 2 le 20/02, 1 le 26/04, 1 le 04/05.



# LE ADMINISTRATION FINANC

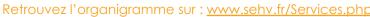
PÔLE ADMINISTRATION **GÉNÉRALE ET FINANCES** 

Responsable de Pôle :

Contact:

### LES SERVICES (Chiffres au 31/12/2023)

### **52** agents au 31/12/2023





- 75% de titulaires (+2)
- 13% de contractuels sur emplois permanents (+1)
- 12% de contractuels sur emplois non permanents (+2)

### Répartition par catégorie



### 60% d'hommes

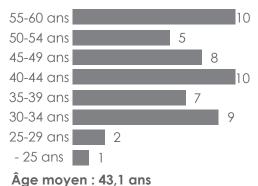
81% en filière technique et 19% en filière administrative



### 40% de femmes

dont 52% en filière administrative 43% en filière technique et 5% en filière animation

Répartition par filière et par genre



### en 2023. 1 départ et 6 arrivées

Causes de départ		Modes d'arrivée					
Démission	1	Stagiairisation	1				
		Mutation	2				
		Recrutement contractuel	1				
		Emploi non permanent	2				

### ■ 103 jours de formation Soit 2 jours par agent (5,1 en 2022). 44,2% des agents ont suivi au moins un

jour de formation. 40% Professionnalisation

109 103 71 Nombre de jours de formations

238

Perfectionnement Hygiène et sécurité

■ Professionalisation 1<sup>er</sup> emploi ■ Intégration

Concours et examen

Typologie des formations



### LES ÉLUS

### L'exécutif du SEHV élu depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020 par les délégués



### Georges DARGENTOLLE, Président

Maire de Saint-Maurice-les-Brousses Président des commissions : Concessions et Délégations de Service Public, Appel d'Offre, Consultative des Services Publics Locaux, et Consultative Paritaire Énergie



André DUBOIS
Vice-Président en
charge des Travaux
Adjoint
Saint-Yrieix-la-Perche
(Secteur SUD)



Philippe HENRY
Vice-Président
en charge de
la Transition
énergétique et du
Climat
Adjoint
Saint-Just-le-Martel
(Secteur CENTRE)



Dominique BAUDEMONT Vice-Président en charge de l'Administration et des Finances Maire Peyrat-le-Château (Secteur SUD-EST)



Christian CHIROL Vice-Président en charge de la Communication Adjoint Pageas (Secteur SUD)



Jacques PLEINEVERT Vice-Président en charge des NTIC-Hygiène et Sécurité Maire Compreignac (Secteur EST)

Retrouvez les autres membres du Bureau, la composition des commissions, et la liste complète des 67 délégués titulaires du SEHV sur <u>www.sehv.fr/LesElus.php</u>

La gouvernance au SEHV: 255 représentants des collectivités membres siègent dans les secteurs territoriaux d'énergie, réunis une fois par an

Une gouvernance en 3 strates :



15 MEMBRES DU BUREAU
Retrouvez la liste des représentants sur
www.sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php



### 4 Comités syndicaux en 2023

Le Comité syndical est l'organe délibérant du SEHV.

Il est composé de :

- **59** délégués issus des secteurs territoriaux d'énergies (STE) ;
- 2 délégués désignés en supplément par la Communauté Urbaine Limoges Métropole ;
- **6** délégués désignés par le Conseil départemental de la Haute-Vienne.



Répartition des délégués par secteur

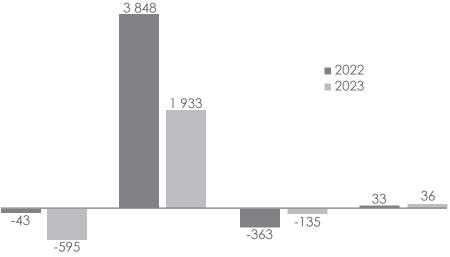


### LE BUDGET DU SEHV 2023 (Chiffres issus des comptes de gestion)

Il se compose d'un budget principal, et de trois budgets annexes : « Éclairage public » dédié au service de maintenance, « IRVE » pour Infrastructures de recharge pour véhicules électriques, et « Photovoltaïque » dédié à la gestion comptable des panneaux solaires installés sur le toit du siège du SEHV.

## Exécution 2023 tous budgets confondus Recettes nettes 26 512 196 € Dépenses nettes 26 816 899 € Recettes d'investissement

Le SEHV a ordonnancé en 2023 près de 27 Millions d'euros nets (hors opérations d'ordre et restes à réaliser). L'exécution du budget se fait clairement au profit des investissements.



Budget principal Budget annexe entretien de l'éclairage public

Budget annexe IRVE Budget annexe Photovoltaïque

3 246

1513

### • Évolution du nombre de mandats et de titres émis

L'activité comptable reste soutenue, avec le souci constant de réduire le délai global de paiement.







3 666

1 372

3 251

1 363

Recettes de

Dépenses de

fonctionnement

20 000 000.00 €

15 000 000,00 €

5 000 000,00 €

0,00 €

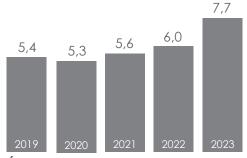


### **ZOOM SUR LES PRINCIPALES RECETTES DU SEHV**

### 7,7 Millions € de taxe intérieure sur la consommation finale de l'électricité (TICFE)

Elle est perçue auprès des usagers sur leur consommation d'énergie électrique. Depuis l'application de la loi NOME, elle s'appuie non plus sur le montant de la facture mais sur la quantité d'électricité consommée. Elle est désormais collectée et redistribuée par les services de l'État depuis janvier 2023.

En 2023, elle a généré un montant de 7 702 951 € (+29%), une augmentation principalement due au changement de régime de perception.

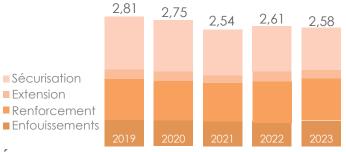


Évolution de la TICFE (en Millions €)

### **2,58** Millions € du Fonds des Aides aux Collectivités pour l'Électrification rurale (FACÉ)

Créé en 1936, ce fonds de péréquation entre zones urbaines et rurales (anciennement dénommé Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification) est un compte d'affectation spécial financé par les distributeurs d'électricité.

En 2023, ce fonds a représenté une ressource pour le SEHV de 2 581 900 € (-1%), régulièrement en baisse.



Évolution de la contribution du FACE (en Millions €)

### ■ 2 Millions € issus de la Concession

Dans le cadre du cahier des charges de concession, Enedis doit une redevance au SEHV, autorité concédante et propriétaire des réseaux. Cette redevance est constituée d'un volet de fonctionnement (R1) affecté aux frais de gestion et d'un volet dit d'investissement (R2) affecté aux travaux sur les réseaux de distribution. L'article 8 du cahier des charges prévoit également une contribution annuelle versée pour le financement des travaux d'enfouissement des réseaux à caractère esthétique, réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SEHV.

On constate une relative stabilité de ces recettes en 2023 (+9%).

<b>R</b> 1	1,99	2,03	2,03	1,98	2,16
R2 article					
	2019	2020	2021	2022	2023

Évolution des revenus de la concession (en Millions €)

Recettes liées à la concession	2019	2020	2021	2022	2023
Redevances de concession R1	675 838	679 732	683 794	693 356	711 295
Redevances de concession R2	864 592	897 802	892 157	834 109	994 637
Article 8 - Participation esthétique	450 000	450 000	450 000	450 000	450 000
Total	1 990 430	2 027 534	2 025 951	1 977 465	2 155 932

### ■ 500 000 € de dotation du Conseil départemental

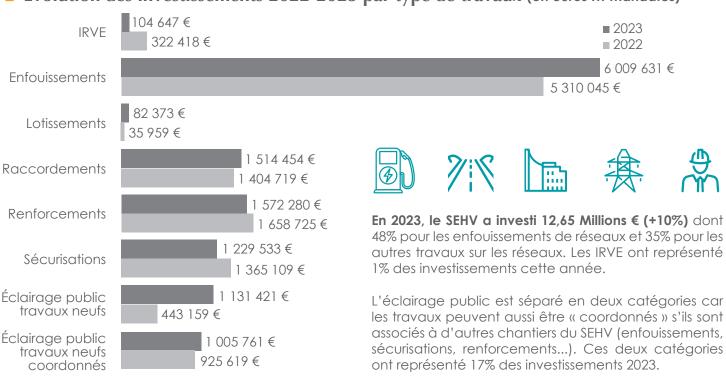
Le Département de la Haute-Vienne a contribué aux actions du SEHV par l'apport d'une dotation de **500 000 €** (800 000 € en 2022).



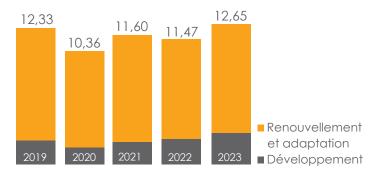


### **ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS DU SEHV**

### ■ Evolution des investissements 2022-2023 par type de travaux (en euros HT mandatés)



### ■ Evolution de la répartition des investissements par finalité (en Millions € HT)



En 2023, les investissements pour « Renouvellement et adaptation » ont représenté 9 817 205 € (+6%).

Ils désignent les travaux sur des infrastructures existantes et constituent 78% des investissements 2023.

Ceux pour « Développement » se sont élevés à 2 832 894 € (+28%).

Ces travaux visent les infrastructures nouvelles (création de nouveaux réseaux, travaux neufs d'éclairage public ou bornes de recharge pour véhicules électriques...).

### L'endettement : une capacité de désendettement de 15 mois

Budget principal	2019	2020	2021	2022	2023
Encours de la dette au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année N+1	4 597 626	3 973 208	4 430 620	5 380 620	5 153 932
Capacité d'autofinancement nette (CAF brute rectifiée)	4 552 518	4 689 339	4 905 561	3 706 037	4 024 204
Capacité de désendettement en année	1,01	0,85	0,90	1,45	1,28
Capacité de désendettement en mois	12,12	10,17	10,84	17,42	15,37

La dette du SEHV est constituée au 1<sup>er</sup> janvier 2024 de 10 emprunts, contractés auprès de divers établissements, et conclus à taux fixe. L'amortissement choisi est un amortissement constant. Ils sont classés A1 dans la charte Gissler (sains). Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le poids de la dette est de 20,87 € par habitant.



### ■ La mise en place de la M57 : nouvelle instruction budgétaire et comptable



Le SEHV a anticipé en 2023 le passage à la nomenclature M57, obligatoire pour toutes les collectivités territoriales à compter de 2024. Les élus ont validé ce transfert par délibération du 19/10/2023 et adopté le nouveau réglement budgétaire et financier ad hoc. Le paramétrage du logiciel et des lignes comptables a suivi. Cette nouvelle organisation redéfinit notamment la responsabilité des ordonnateurs et des comptables et permet une plus grande souplesse budgétaire, l'Assemblée pouvant désormais autoriser le Président à procéder à des virements entre chapitres, le cas échéant.

### Nouveau schéma de déploiement des IRVE

Les élus du SEHV ont voté un nouveau déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques le 23 mars 2023. Ce nouveau projet prévoit l'installation de bornes de recharge, complémentaires aux infrastructures déjà déployées par le SEHV depuis 2020

A l'horizon 2026,16 bornes de recharge ont été identifiées pour être déployées sur 14 communes :

- 6 bornes « normales » (12 points de charge « normale »)
- 10 bornes « accélérées » (10 points de charge « accélérée » et 10 points de charge « normale »). L'investissement est estimé à 390 000 € HT.



### Le chantier de La Maison de l'Énergie s'est poursuivi en 2023

Grand projet encore en construction en 2023, cet espace est destiné à sensibiliser aux enjeux de la transition énergétique en priorité les scolaires à partir du cycle 3 (CM1-CM2-collégiens), ce public pouvant s'élargir ponctuellement aux corporations (entreprises) et aux institutionnels (élus et services).

Assisté de l'ATEC 87 pour la construction du bâtiment, le SEHV a choisi comme maître d'œuvre le cabinet d'architecte Atelier 4 Lim. Les travaux se sont poursuivis en 2023. Les agents du SEHV ont pu y aménager à l'automne 2023.

L'exposition permanente « L'énergie Demain », conçue avec Trame's, Rodéo et Fondations graphiques a été installée sur les derniers trimestres de 2023. L'agenceur retenu était Aléas et l'imprimeur Malinvaud.

+ d'infos sur <u>www.maisondelenergie.sehv.fr</u>





PÔLE INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT Responsable de pôle : Lucile DUCHAMP

### Contact:

lucile.duchamp@sehv.fr 05 55 35 06 24

### RACCORDEMENTS ET DESSERTES DE LOTISSEMENT



### Définition et démarches

Raccorder les usagers au réseau de distribution d'électricité est l'une des missions fondatrices du SEHV, anciennement « syndicat d'électrification ».

Les services instructeurs de l'urbanisme transmettent leurs demandes de raccordements au SEHV via son SIG : GéoSeHV. Le SEHV instruit ces demandes. Si le réseau basse-tension est à proximité : il n'y a qu'un simple branchement à effectuer. Le SEHV indique la marche à suivre.

Si le raccordement nécessite un chantier d'extension du réseau, le SEHV dirige les travaux (études et chantier) effectués par une entreprise mandatée.

Après un pic d'instructions à l'issue du premier confinement, l'activité reprend son niveau d'avant 2021. Les chantiers en revanche, évoluent à la hausse de manière continue sur ces cinq dernières années.

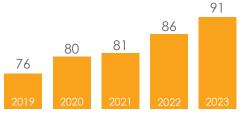
<u>www.sehv.fr/DemandeRaccordement.php</u>
Pour connaître les tarifs en vigueur : <u>www.sehv.fr/AidesFinancieres.php</u>

### **1552 instructions (-15%)**



91 chantiers (+6%) dont 1 desserte de lotissement





Chantiers d'extension et de desserte de lotissement



### 18 km de réseaux créés (+41%)

2023		Pose (mètres linéaires)								
	Affaires	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total				
<b>EXTENSIONS</b>	90	0	2 685	812	14 347	17 844				
LOTISSEMENT	1	0	0	0	159	159				
TOTAL	91	0	2 685	812	14 506	18 003				

■ 1,6 Million d'euros HT mandatés\* (+11%)

\*Télécom inclus





### **ENFOUISSEMENTS**



### Définition et démarches

Plusieurs opérations de mise en souterrain des réseaux aériens sont réalisées chaque année sous la maîtrise d'ouvrage exclusive du SEHV. Elles améliorent la résistance des réseaux aux intempéries et œuvrent également pour l'esthétique de nos cadres de vie.

Ces travaux sont à l'initiative des communes qui doivent anticiper leur demande pour s'inscrire au programme des travaux du SEHV. Cette programmation est examinée par la commission des travaux composée d'élus. La priorité est accordée aux opérations menées en coordination avec d'autres projets d'aménagements importants (réseaux d'eau et d'assainissement, travaux d'aménagement de voirie...).

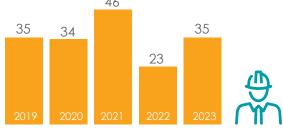
Plusieurs partenariats financiers sont établis pour cette activité (Conseil Départemental 87, Enedis, État via le Fonds des Aides aux Collectivités pour l'Électrification rurale : FACÉ, Orange...).

www.sehv.fr/Electricite.php



Attention, les demandes d'enfouissement sont nombreuses, et la programmation est complète jusqu'en 2029 inclus. Le SEHV alerte donc sur la nécessité de prendre rang au plus tôt, via un courrier adressé au Président du SEHV. Les préprogrammations restent toutefois dépendantes de la capacité budgétaire du SEHV à les assurer l'année considérée.

### ■ 35 chantiers d'enfouissement (+52%)



Chantiers d'enfouissement

En 2023, le nombre de chantiers revient au niveau d'avant 2021, année où l'activité avait été particulièrement soutenue. Les linéaires traités sont importants cette année, avec un budget maîtrisé.



■ 6 Millions d'euros HT mandatés\* (+13%)

\*Télécom inclus



### ■ 47,6 km de réseaux posés (+59%)

2023 ENFOUISSEMENTS	Affaires	Dép	ose (mètres	linéaires)	Pose (mètres linéaires)				
	Allulles	MT	BT	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total
	35	5 585	32 894	38 479	0	7 941	0	39 717	47 658



### RENFORCEMENTS



### Définition et démarches

Lorsque le dimensionnement des réseaux ne suffit plus à alimenter les besoins en électricité d'un secteur donné, le SEHV réalise des travaux de renforcement.

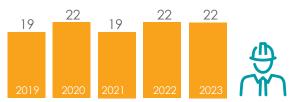
Le SEHV peut être alerté de la défaillance du réseau par la mairie, directement par les usagers, ou par son concessionnaire. Des enregistreurs sont mis en place pour déterminer l'ampleur et la cause des difficultés rencontrées. Si cela s'avère nécessaire, le SEHV peut intervenir afin de garantir une électricité disponible, de qualité et accessible à tous.

www.sehv.fr/Electricite.php



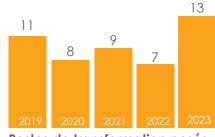
<u>Le SEHV invite les particuliers ou les collectivités qui rencontrent des difficultés sur leur alimentation électrique à faire remonter l'information auprès des services du SEHV : 05 55 35 06 35 - sehv@sehv.fr</u>

### 22 chantiers de renforcement



Chantiers de renforcement

### Nombre de postes posés (+86%)



Postes de transformation posés

### ■ 1,57 Million d'euros HT mandatés\* (-5%)



■ 14 km de réseaux posés (+5%)

1.1	13		13	14	
11		10			
2019	2020	2021	2022	2023	74

Linéaire de réseaux posés (en km)

2023	Affaires	Dépose	(mètres li	néaires)		Pos	<b>e</b> (mètres lin	éaires)	
	Allulles	MT	ВТ	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total
RENFORCEMENTS	22	382	9 573	9 955	0	1 395	2 443	9 974	13 812



### **MODERNISATIONS ET SÉCURISATIONS**



### Définition et démarches

Le renouvellement des réseaux vétustes est à la charge du concessionnaire.

Cependant, soucieux de prévenir et de tirer les enseignements des intempéries de 1999, et pour accélérer les choses, le SEHV investit, soutenu par le FACÉ. Il s'est fixé pour objectif de

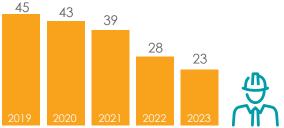
moderniser et sécuriser les réseaux les plus fragiles de la concession en les enfouissant, ou en remplaçant les fils nus par des conducteurs torsadés isolés. Près de 25 ans après la tempête, face à l'augmentation de la fréquence et de l'ampleur des phénomènes météorologiques exceptionnels, ce programme reste très pertinen www.sehv.fr/Electricite.php

### Des objectifs ambitieux fixés au cahier des charges de concession de 2019.

Le schéma directeur des investissements (SDI), annexe 2A du cahier des charges, prévoit à terme l'éradication des réseaux fils nus. Le nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) a été signé fin 2022 pour la période 2023-2026. Il prévoit le remplacement de 60 km de réseaux fils nus dans le cadre des chantiers du SEHV et 8 km dans le cadre des chantiers du concessionnaire Enedis. Y figure également la suppression de 6 cabines hautes par an, dont 3 par an par le SEHV.

+ d'infos dans les indicateurs de concession : www.sehv.fr/CRCC.php

### **23** chantiers de modernisation (-18%)

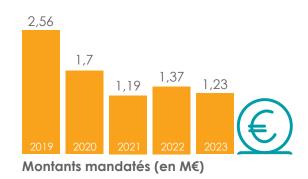


### Chantiers de modernisation



### ■ 1,23 Million d'euros HT mandatés\* (-10%)

\*Télécom inclus



### 7,5 km de réseaux déposés (-36%)

2023 Affaires	Affaires	Dépo	se (mètre	s linéaires)		Pose	(mètres liné	aires)	
	MT	ВТ	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total	
MODERNISATION SÉCURISATION	23	53	7 421	7 474	0	482	1 971	7 414	9 867





### **ÉCLAIRAGE PUBLIC**

### Définition et démarches

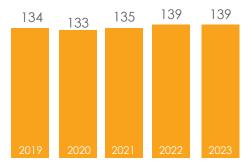
Le SEHV intervient sur l'éclairage public, patrimoine des commnes et EPCI à deux titres :

- Par opération : les collectivités déléguent la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public au SEHV (y compris en coordination sur le réseau d'électricité) ;
- Dans la durée : les collectivités qui le décident confient au SEHV l'entretien et la maintenance de l'éclairage public en adhérant au service. Les modalités d'adhésion sont disponibles en ligne.

www.sehv.fr/EclairagePublic.php

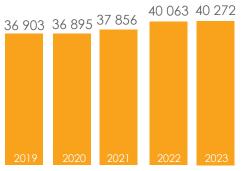
### ■ 55 chantiers réalisés hors coordination avec les travaux d'électrification (+60%)

Le nombre de sollicitations pour la mise en place, l'aménagement ou la modernisation d'éclairages pour des terrains de sports, des places, des villages ou des bâtiments a beaucoup augmenté ces dernières années. Le nombre de chantiers réalisés dans l'année avait déjà augmenté de 43% entre 2021 et 2022). Et c'est sans compter les opérations en régie réalisées par le service. En effet, de plus en plus, et dans un souci de recherche de réduction des coûts pour les communes adhérentes, les équipes du service éclairage public opèrent en régie certaines demandes des communes en particulier celles portant sur des manœuvres de réglages ponctuels d'horloges ou de mise en oeuvre de l'extinction. 38 opérations en régie ont été réalisées en 2023.





Évolution du nombre d'adhérents



Évolution du nombre de foyers gérés

### 139 adhérents en 2023

Au 31/12/2023, 7 EPCI et 132 communes (soit 67% des communes et EPCI de Haute-Vienne) adhéraient au service.

Le nombre d'adhérents est stable. Une refonte du règlement d'adhésion est entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Elle acte la volonté du SEHV de poursuivre et d'intensifier sa politique de soutien aux collectivités en matière d'économies d'énergies et de limitation de la pollution lumineuse, et s'assortit de nouvelles conditions financières. Si trois communes ont décidé de ne pas poursuivre avec le SEHV, trois nouvelles collectivités ont décidé d'adhérer en 2023.

Retrouvez la liste des adhérents sur www.sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php

### • Le service gère 40 272 foyers (+0,5%)

Leur nombre évolue en fonction du nombre d'adhérents, des travaux d'éclairage public et de la volonté de supprimer des points lumineux.

### ■ 1 583 interventions de dépannage (-53%)

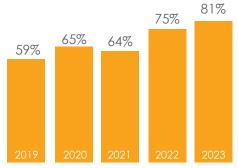
Le nombre de dépannages a beaucoup diminué (3 383 dépannages en 2022). C'est le reflet de plusieurs changement profonds :

- l'instauration d'une coupure totale durant près de

trois mois pour quarante communes adhérentes;

- l'investissement des communes qui ont rénové leur parc :
- l'instauration d'une visite triennale préventive.





Part des communes adhérentes pratiquant l'extinction

### **2023**: l'extinction nocturne est désormais la norme

Sur les 132 communes adhérentes au service en 2023, 107 ont désormais pris une décision pour éteindre tout ou partie de leur éclairage public en cœur de nuit, soit plus de 81%. Pour rappel, en 2018 encore, seulement 51% des adhérents étaient concernés.

La tendance se poursuit en 2023, accompagnée de projets collectifs en faveur de la nuit. Le service EP est régulièrement sollicité pour répondre aux questions des élus et des administrés sur ce sujet.





### ■ Une demande pour le festif à nouveau en baisse en 2023 (-19%)

La diminution des demandes de festif se poursuit et se confirme en 2023. Seules 30 communes adhérentes ont demandé au SEHV d'organiser la pose et la dépose des illuminations de fin d'année, soit une baisse de 19% (-37% en 2022).

### Campagne de visites triennales

Lancée mi 2022 la campagne prévoit la visite du tiers des communes adhérentes chaque année. L'objectif: avoir vérifié 100% du parc cartographié au premier trimestre 2025.

Ces visites ont donc pour but d'actualiser, compléter et fiabiliser la cartographie des collectivités. Elles permettent aussi de faire un diagnostic du parc tout en dépannant systématiquement les défaillances identifiées (remplacement d'ampoules, drivers, portes de coffrets, etc.). Un rapport détaillé est remis à chaque commune une fois la visite technique réalisée et la cartographie mise en ligne.

En 2023, cette opération a été finalisée pour 26 communes.

### Une demande de devis encore forte

Le service reste très sollicité pour la réalisation de devis, avec 331 demandes en 2023, contre 347 en 2022, 195 en 2020 et 173 en 2021.

Les demandes de devis 2023 concernent :

- 1 mise en lumière (idem 2022)
- 108 modernisations (+17%)
- 24 travaux neufs (-11%)
- 30 équipements festifs (-19%)
- 118 interventions spécifiques ponctuelles (-14%)
- 50 sinistres (+14%)



### Des contacts uniques pour l'optimisation du service

Face à la croisance des sollicitations des adhérents, le service a désormais des outils centralisés pour répondre au plus vite aux demandes et notamment :

- Boîte mail unique : eclairage-public@sehv.fr
- Numéro de téléphone unique : 05 55 35 03 23

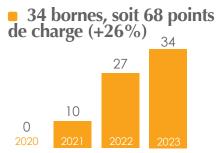


### LES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

### ■ Le déploiement des bornes par le SEHV

Le nouveau plan de déploiement des IRVE du SEHV a été adopté par le comité syndical du 23 mars 2023. En 2023, le SEHV a déployé 7 bornes supplémentaires sur le territoire de la Haute Vienne. Au total, le SEHV a prévu le déploiement de 46 bornes (soit 92 points de charge) à horizon 2026.

Retrouvez toutes les infos sur : <a href="www.sehv.fr/MobiliteElectrique.php">www.sehv.fr/MobiliteElectrique.php</a>



Nombre de bornes exploitées par le SEHV

## Par des itinérants O 251 2020 2021 2022 2023 Nombre de charges réussies (+71%) Par des abonnés Mobive

## • 66 MWh délivrés (+42%) 66 46 2020 2021 2022 2023

Évolution de l'énergie délivrée

Les indicateurs reflètent un réseau en pleine expansion. On constate que le nombre de charge augmente très vite. La majorité des recharges est effectuée par des usagers sans abonnement Mobive (65% des charges en 2022, 65% en 2023). D'où l'importance d'une promotion de Mobive au niveau local.

### Un compte rendu d'activité par borne

En 2023, un compte rendu d'activité à l'échelle de chaque borne a été mis en place. Chaque commune en dispose. Il permet de connaître les caractéristiques techniques de la borne, le taux de disponibilité, le type d'usager (itinérant ou abonné), l'énergie délivrée, et le nombre de charges par mois. Le compte rendu le plus récent est désormais accessible pour toutes les communes disposant d'une borne sur le GéoSEHV.

### Promouvoir le réseau Mobive

Le SEHV a participé au Tour du Limousin le 18 août 2023.

Depuis deux voitures électriques du SEHV, l'équipe a distribué 2 000 « cartes touristiques » représentant l'implantation des bornes publiques de recharge pour véhicules électriques déployées sur le département, ainsi que les villages étapes et les sites incontournables définis lors de la création du deuxième schéma.

L'occasion de diffuser des informations relatives à Mobive comme l'utilisation des bornes, les tarifs, les partenaires du réseau, etc. qui ont été insérées au dos de la carte.







Acteur de premier plan de la transition énergétique locale, le SEHV conseille, assiste et anime l'action des collectivités pour une transition énergétique coordonnée et réussie à l'échelle de la Haute-Vienne.

Le pôle Énergie Climat intervient désormais à trois niveaux :

- sans adhésion, afin d'accompagner les élus locaux pour la mise en œuvre de la transition énergétique, des évolutions législatives en matière d'énergie grâce à la mise à disposition d'outils mutualisés;
- via une adhésion pour un accompagnement personnalisé des collectivités par Énergies Service Public 87 (ESP87);
- auprès des particuliers via la plateforme Nov habitat 87.

www.sehv.fr/Energies.php

2022

### ACHATS GROUPÉS D'ÉNERGIES

### ■ Le groupement d'achat électricité gaz fioul



En 2023, l'achat groupé d'énergies a été reconduit pour la période 2023-2025. Il a mutualisé les besoins pour 6 043 points de livraison (+6%) et pour un montant total de 17,6 M€ TTC (+58%) (acheminement compris).

De nombreuses collectivités ont fait confiance à l'équipe du SEHV dans cet achat complexe, et certaines ont encore rejoint cette démarche collective, dont le Conseil départemental.

	Achat groupé d'électricité	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<u>L</u>	Membres adhérents	89	91	119	144	144	156
1/	Points de livraison	212	209	2 971	5 328	5 464	5716
	Consommations (GWh)	20,7	22,7	31,5	45,9	42,1	46,4
	Montant des marchés TTC	3 M€	3,5 M€	5,3 M€	7,8 M€	10 M€	13,9 M€



Acnat groupe de gaz naturei	2020	2021	2022	2023
Membres adhérents	23	23	23	25
Points de livraison	115	117	129	238
Consommations (GWh)	6,2	7,8	10,6	18,9
Montant des marchés TTC	0,4 M€	0,5 M€	0,7 M€	3,2 M€



Achat groupé de fioul	2020	2021	2022	2023
Membres adhérents	37	37	37	40
Points de livraison	89	89	89	89
Consommations (en GWh)	4,2	4,7	3,5	3,8
Montant des marchés TTC	0,2 M€	0,4 M€	0,4 M€	0,5 M€

PÔLE ÉNERGIE CLIMAT

Contact:

### Lancement d'un groupement d'achat granulés bois



En réponse à la demande de plusieurs collectivités, et dans un contexte énergétique en constante mutation, le SEHV a mis en œuvre en 2023 un nouveau groupement pour l'approvisionnement en granulés de bois.

Il couvrira la période 2024 et 2025. Le groupement compte 22 membres (dont le SEHV), pour un volume estimé de 480 tonnes par an, couvrant les besoins de 28 insttallations.



### PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE







Depuis 2017, le SEHV accompagne les intercommunalités de la Haute-Vienne dans leurs missions de planification climat, air et énergie sur leur territoire. Après la réalisation d'un diagnostic et d'une stratégie coordonnée à l'échelle de la Haute-Vienne, et après avoir assisté 11 intercommunalités pour l'élaboration des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET), le SEHV les accompagne depuis 2020 pour leur suivi et mise en œuvre.

www.sehv.fr/Energies.php

### ■ La mise en oeuvre et le suivi des PCAET se poursuit



	2020	2021	2022	2023	
Comités de pilotage réunis	0	1	9	5	
Territoires avec des chargé•es de mission	0	4	9	8	
Bilan à mi-parcours	-	-	-	1	

### ■ Une Commission Consultative Paritaire Energies (CCPE) le 16 novembre

Cette année, cette commission a été l'occasion de réaliser un point d'étape sur la Stratégie Départementale de Transition Energétique et sur les PCAET. Une intervention de la DREAL Nouvelle-Aquitaine a également permis de dresser les enjeux et de faire des recommandations pour les bilans à mi-parcours des PCAET. Les échanges ont également porté sur la Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.





### Animation et coordination

En 2023, 30 permanences ont été réalisées. 10 EPCI ont participé régulièrement à ces rendez-vous qui ont notamment proposé

6 interventions d'experts, et 4 retours d'expérience d'EPCI.

Le service a également organisé:

- 2 demi-journées de travail au sein des EPCI;
- 1 formation pour les animateurs des PCAET sur le bilan à mi-parcours (avec le CNFPT, le SEHV et le SDE24);
- 1 formation sur les outils et données pour la planification EnR, avec 4 interventions en intercommunalité, dans le cadre des Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR).

### **CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)**



Depuis 2022, le SEHV dépose des CEE avec 6 autres syndicats de Nouvelle-Aquitaine pour optimiser leur valorisation et simplifier leurs démarches administratives. Pour rappel, il s'agit d'un mécanisme permettant à des maîtres d'ouvrage de valoriser financièrement les économies générées lors de leurs travaux. En 2023, 2 nouveaux dépôts ont été effectués : en janvier et en juillet pour un volume de 3,9 GWh<sub>cumac</sub>. La première vente a été effectuée en novembre 2023 pour ces 2 dépôts et celui de juillet 2022. La recette, estimée à 83 500 € (dont 31 300 € pour des collectivités membres et 52 200 € pour le SEHV) doit être versée fin 2024.



### **NOV HABITAT 87**

Antenne locale du réseau France Rénov', Nov Habitat 87 est le guichet unique pour les ménages ayant un projet de rénovation énergétique sur le territoire de la Haute-Vienne hors Limoges Métropole. Ouvert au public depuis le 3 janvier 2022, Nov Habitat 87 est co-piloté par le SEHV (structure porteuse), le Conseil Départemental et les 12 Communautés de communes de la Haute-Vienne. Il est co-financé dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt annuel de la Région Nouvelle-Aquitaine, grâce au mécanisme des certificats d'économie d'énergie.



### Montée en puissance en 2023

En 2023, Nov Habitat 87 c'est:

- Un 4<sup>ème</sup> conseiller recruté en avril 2023
- 2800 contacts au total avec 1800 usagers différents
- 4 142 conseils de premier niveau pour les ménages (+16%)
- 667 conseils personnalisés pour les ménages (+23%)
- 95 rendez-vous au SEHV (-36%)
- 270 rendez-vous en permanences décentralisées (+103%)
- 103 déplacements chez des particuliers (+119%)
- 10 animations « grand public » en partenariat avec Limousin Nature Environnement
- Un indice de satisfaction de 3,8/4 (score issu de l'enquête de satisfaction SARE)

En 2023, le nombre de contacts traités par Nov Habitat 87 est stable par rapport à 2022, mais le nombre d'actes qui s'ensuit est plus élevé, en particulier pour les actions les plus complexes. Cela s'explique d'une part par l'orientation de plus en plus affirmée vers la rénovation d'ampleur affichée par les aides à partir de 2023, mais aussi par la montée en compétence de l'équipe et l'intégration du 4ème conseiller.

### Permanences mensuelles délocalisées

Les permanences délocalisées sont désormais en place tout au long de l'année et renforcées par endroit suite au retour d'expérience de 2022. Elles représentent une part importante du quotidien des conseillers. On constate le succès de ces lieux de rendez-vous répartis sur l'ensemble du territoire (+103% par rapport à 2022), et, en contrepartie, une baisse du nombre de rendez-vous au siège du SEHV (-36%).

Dates programmées (attention: sur rendez-vous uniquement): https://www.novhabitat87.fr/permanences/



### Salon Habitat et Bois

Les conseillers ont participé au Salon Habitat et Bois de Limoges en septembre 2023. Parmi les 10 100 visiteurs sur 3 jours, plusieurs centaines d'usagers ont pu découvrir et rencontrer les conseillers. Lors du salon, une conférence d'une trentaine de minutes a été animée par l'un des conseillers au sujet de la rénovation énergétique du bâti ancien. Une vingtaine d'usagers intéressés y ont assisté.

### Contact: 05 55 14 88 42 - contact@novhabitat87.fr

Du lundi au jeudi de 9h à 12het de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Accueil physique uniquement sur rendez-vous.

+ d'infos sur le site dédié : www.novhabitat87.fr



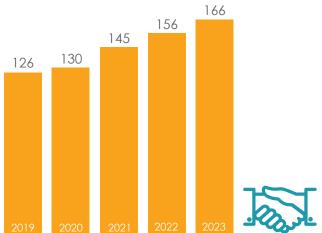
### **ÉNERGIES SERVICE PUBLIC (ESP87)**



### Définition et démarches

L'adhésion à la compétence optionnelle « Énergies Service Public 87 » permet aux collectivités qui le souhaitent de bénéficier d'un accompagnement individualisé pour l'optimisation énergétique de leur patrimoine. le nouveau réglement de service a été adopté en mars 2023.

Retrouvez la plaquette de présentation d'ESP87 sur : www.sehv.fr/Energies.php



### Évolution du nombre d'adhérents

### ■ 166 adhérents en 2023 (+6%)

L'augmentation du nombre d'adhérents s'est accélérée depuis 2020, en même temps que le nombre de sollicitations par adhérent. L'énergie préoccupant de plus en plus les collectivités, notamment pour faire face à la crise des ressources et répondre aux enjeux climatiques, elles souhaitent de plus en plus être accompagnées sur ce sujet. Au 31/12/2023, 154 communes, 11 EPCI et le Conseil départemental adhéraient au service.

En 2023, les adhésions ont généré une recette de 81,2 K€ (+2%). Très incitatives, elles ne couvrent pas les ressources engagées par le SEHV.

Retrouvez la liste des adhérents sur www.sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php

### ■ 54 000 factures d'énergie suivies

Toutes ces informations sont désormais suivies par le SEHV dans un nouveau logiciel de gestion d'énergie (Kabanda). Il continue a être rendu disponible pour chaque adhérent sur l'outil GéoSEHV.

www.sehv.fr/Cartographie.php



9 fiches sobriété en ligne



### ■ 171 accompagnements en interne (+41%)



Les techniciens du service ont réalisé pour les adhérents :

- 126 études, conseils et notes techniques,
- 45 accompagnements de projets.

### 92 études énergétiques réalisées par un prestataire spécialisé (+74%)

Ces études sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage du SEHV. Leur nombre a explosé depuis 2021, avec les programmes ACTEE.

En 2023, ont été réalisés :

- 10 audits programme ACTEE-EUCALYPTUS,
- 46 audits programme ACTEE-MERISIER,
- 29 audits programme ACTEE-SEQUOIA,
- 7 études de faisabilité EnR Contrat avec l'ADEME.



 40 notes personnalisées pour le dispositif Éco Energie Tertiaire

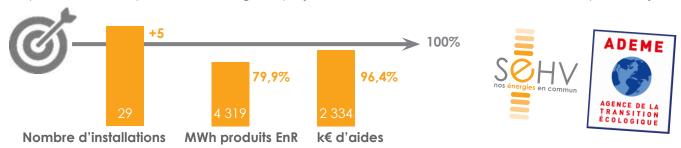
### ■ Contrat de développement des ENR thermiques 2020-2023 : 4ème et dernière année

Indicateurs	2020	2021	2022	2023	Bilan 2020-2023
Chaufferies bois réalisées	3	7	7	7*	24
Études de faisabilité	4	14	9	7	29
Études d'opportunité	9	19	10	14	54
Projets en suivi post-installation	16	21	28	36	36
Nouveaux projets mobilisés	7	11	15	8	23

<sup>\*</sup> dans les communes de Fromental, Maisonnais-sur-Tardoire, Peyrat-le-Château, Saint-Sulpice-les-Feuilles ; et trois chaufferies de collèges avec le Conseil départemental (Rochechouart, Pierre-Buffière, Saint-Germain-les -Belles).

### Un bilan très positif qui continue de favoriser l'émergence de nouveaux projets

Après un premier contrat qui avait fait émerger 22 projets entre 2016 et 2019, ce second contrat remplit ses objectifs.



Face à ce nouveau succès, un nouveau contrat a été signé entre le SEHV et l'ADEME pour la période de décembre 2023 à novembre 2026. Objectif, accompagner l'émergeance de 31 nouvelles installations en chaleur renouvelable thermique : 21 en biomasse et 10 en géothermie.



### Les programmes pluriannuels ACTEE 2021-2023)

Le SEHV est lauréat de plusieurs appels à manifestation d'intérêt du programme ACTEE (Action des collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) lancé par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) et financé par les Certificats d'Economie d'Energie. Ils permettent notamment de financer et coordonner des audits énergétiques des bâtiments publics des collectivités pour favoriser leur rénovation.

Sur la période 2021-2023, les programmes ont permis la réalisation de 137 audits de bâtiments (les 30 collèges du départements, 56 écoles et 51 autres bâtiments), avec 234 230 € de subventions.

Les programmes ont également permis de subventionner d'autres actions du SEHV et de ses membres : un poste d'économes de flux (34 250 € de subvention), des outils/équipements (31 000 € de subvention), et des études de maîtrise d'œuvre des projets de rénovation énergétique (53 358 € de subvention).

### Groupement de commandes pour la maintenance et l'exploitation d'installations thermiques 2021-2024



En 2023, le groupement compte 39 membres. Il porte sur les prestations de maintenance et d'exploitation de 276 chaufferies (dont 22 au bois) et 597 autres équipements (eau chaude sanitaire, ventilation, climatisation).

Le marché a été reconduit auprès d'Engie solutions pour la période juillet 2023 à juin 2024.

Indicateurs	2021	2022	2023
Visites de maintenance	410	342	352
Dépannages	212	222	189

Plus d'info sur : www.sehv.fr/Energies.php



## ES ACTIVITÉS SUPPORT

### **INFORMATIQUE ET CARTOGRAPHIE**

### Nouveau marché téléphonie mobile

Depuis le mois de septembre 2023, le SEHV a basculé vers un nouvel opérateur de téléphonie mobile choisi dans les règles de l'achat public : SFR.



### Modernisation du système des sauvegardes

Avec l'accroissement de ses activités et la recherche de nouveaux appels à projets, le stockage des données au sein du SEHV se faisait compliqué et parfois pénible à maintenir. Doù la mise en œuvre d'une plus grande capacité de stockage, passant de 2To à 8To. Les deux systèmes de sauvegarde ont été modernisés en parallèle, avec notamment une synchronisation plus rapide.

### Équipement de La Maison de l'Énergie

Le service a équipé le nouveau bâtiment en matériels et réseaux informatiques : réseaux filaire et wifi, raccordement au réseau fibre du SEHV, écrans interactifs pour les animations, et système de télégestion.

### Passage comptable à la M57

L'équipe a été sollicitée par le service comptable afin de suivre la procédure garantissant un bon déroulement du passage de la M14 à la M57 et une reprise d'activité sans perte.



### 77 interventions auprès des collègues

Les informaticiens continuent d'assurer la bonne continuité de service du SEHV en dépannant les agents. 77 tickets ont été résolus sur l'outil de suivi dédié : GLPI.

### GéoSEHV : interface et alertes pour l'eau potable

Sur le GéoSeHV, les fenêtres de dialogues pour les différents syndicats mutualisés ont été refaites afin de permettre aux collectivités de bien identifier les différents organismes. De plus, pour les collectivités adhérentes aux syndicats d'eau mutualisés, un système de signalement d'incidents directement relié à la SAUR et aux syndicats d'eau par mail a été mis en place.



SERVICE INFORMATIQUE
Responsable de service
Laurent PEYLET

Contact: laurent.peylet@sehv.f



### HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

### 157 160 165 135 182 2019 2020 2021 2022 2023



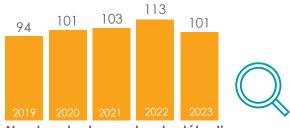
Nombre de contrôles CTO

### Contrôle technique des ouvrages (CTO)

En 2023, il y a eu 182 contrôles (+35%):

- 88 extensions,
- 36 enfouissements.
- 18 sécurisations,
- 40 renforcements.

En plus des contrôles sur dossiers, la règlementation préconise des contrôles sur sites correspondant à 5% du réseau aérien construit. Le SEHV en contrôle environ 10%.



Nombre de demandes de détection amiante

### Recherche d'amiante

L'évolution de la réglementation a conduit le SEHV à modifier les termes du marché en y incluant la recherche de HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) et en adaptant les méthodes d'analyse des échantillons pour l'amiante.

En 2023, 101 opérations ont été contrôlées (-11%).

Sur les 288 prélèvements (273 sur chaussées et trottoirs et 15 sur des postes cabines hautes), aucun n'était positif à l'amiante. En revanche, de fortes teneurs en HAP ont été détectées sur notre territoire, et 18% des échantillons testés sont classés comme déchets dangereux.



### Détection et marquage des réseaux

En 2023, il y a eu 109 opérations de localisation des réseaux (+16%). Environ 165 km linéaires cumulés de réseaux ont été détectés, dont 26% de réseaux sensibles. Un nouveau marché a été publié le 12 octobre 2023.



### Recyclage des supports

En 2023, 947 tonnes de poteaux électriques en béton, et 2 tonnes de supports bois issus des chantiers du SEHV ont été recyclées ou traitées en déchèterie spécialisée.



### SERVICE HSE Responsable de service Jean-Baptiste LEVEQUE

### Contact:

jean-baptiste.leveque@sehv.f 05 55 35 06 27

### Autres activités HSE 2023

- Renouvellement marché CSPS (coordination en sécurité et protection santé),
- Renouvellement du marché de détection et marquage des réseaux,
- Continuité des visites Sécurité à destination des entreprises travaux,
- Intégration de la Maison de l'Énergie dans le périmètre du service,
- Évolution du mode d'entretien ménager des locaux et mise en place de nouvelles pratiques d'hygiène (serviettes, produits d'entretien, techniques),
- Communication sur deux événements liés à la sécurité routière.



### **COMMUNICATION**





#25 Janvier : Vœux, Vers la sobriété et l'efficacité énergétiques, Nov habitat 87 : ça continue en 2023 !, 2022 : l'année des extinctions d'éclairage public !, ACTEE-MERISIER : félicitations aux lauréats.

#26 Juin : Protection pour le prix de l'électricité, Fin des tarifs réglementés de gaz naturel, nouveau schéma de déploiement des IRVE, Tour du Limousin, Nouveaux tarifs Mobive, Groupement d'achat granulés bois, Aides financières 2023, Le TENAQ aux Assises européennes de la transition énergétique, SEHV-ADEME : développement des ENR thermiques locales.

#27 Décembre : Tarification raccordements, Arnaques CEE, Groupement d'achat d'énergie 2023-2025, Exposition « Energie Demain », Élection TENAQ, Travaux d'électricité Saint-Amand-le-Petit, CRA du SEHV 2022, Les CLES à la maison de l'énergie, Retour sur le Tour du Limousin, Salon Habitat et bois, Journée de l'architecture à la maison de l'énergie.

En 2023, chaque newsletter a été envoyée à plus de 700 contacts en moyenne. Il y a eu 1964 ouvertures (53% d'ouverture), et 574 clics (29% de clics).

Contactez-nous pour vous inscrire à la newsletter du SEHV!

### ■ 5 nouvelles éditions (-1 par rapport à 2022) dont 1 création



Indicateurs de concession 2022 paru janvier



Aides financières 2023 paru juin



Mode d'emploi IRVE 2023 paru juillet



Carte et mode d'emploi IRVE paru juillet



Compte-rendu d'activité 2022 paru septembre

Les éditions sont disponibles en ligne : <u>www.sehv.fr</u> (Rubrique Ressources)



### ■ 109 panneaux de chantier (+0,9%)

Depuis 2019, des panneaux de chantier sont réalisés pour chaque chantier de plus de deux mois. En 2023 ont été réalisés 109 panneaux pour 58 chantiers différents (24 enfouissements, 13 renforcements, 13 sécurisations, 2 IRVE, 6 EP). Depuis octobre 2022, le SEHV recycle les panneaux obsolètes.

### COMMUNICATION

Aïcha GARBAR aicha.garbar@sehv.t 06 19 26 70 78

### **ANIMATION**

Hélène CHAPUT-CLAVAUE helene.chaput-clavaud@ sehv.fr - 05 55 35 06 36

### 39 apparitions presse (31 en 2022)

### L'événementiel : un outil pour promouvoir Mobive et Nov habitat 87 auprès du grand public

Les nouvelles missions du SEHV dont les usagers directs sont le grand public nécessitent de rechercher de nouveaux outils de communication. Le SEHV a donc participé en 2023 à des événements pour toucher les particuliers, notamment :

- le Tour du Limousin afin de valoriser la mobilité électrique en août 2023 ;
- le salon Habitat et bois en septembre 2023 avec un stand tenu par Nov habitat 87.



### **ANIMATION 2023-2024\***

\*NB. Sur cette activité déstinée aux écoliers, le compte-rendu d'activité est décliné sur les années scolaires.



### Inauguration de la Maison de l'Énergie

Les discours de Monsieur Georges Dargentolle, Président du Syndicat Énergies Haute-Vienne, de Monsieur Jean-Claude Leblois, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne, et de Monsieur François Pesneau, Préfet de la Haute-Vienne ont mis en lumière l'importance de cet espace dédié à la sensibilisation sur les questions énergétiques.

La coupe du ruban a symbolisé l'ouverture officielle de la Maison de l'Énergie portée par le SEHV, marquant notre engagement pour un avenir énergétique réussi.

www.sehv.fr/AnimationSensibilisation.php

### La Maison de l'Énergie est très fière de ses parrains et marraines :

Maxime Avedikian, Emmanuel Blancher, Véronique Bozzo, Carles des Andres Ruiz, Elodie Denizart, Nicolas Houdant, Gérard Joubert, Alexandre Labetoule, Hugues Le Merre, Nicolas Mazière, Anne Miquel et Emmanuel Romieu.

Les parrains et marraines de ce projet ont été appelés lors de l'inauguration à poser leur empreinte sur une plaque de porcelaine, symbolisant ainsi leur engagement en tant que soutiens de cette initiative. Cette plaque est aujourd'hui fièrement affichée à l'entrée de la Maison de l'Énergie, témoignant de leur contribution.



http://www.sehv.fr/pageactualite.php?actu=20240411-MaisondelEnergie-INAUGURATION



### La Maison de l'Énergie se prépare à accueillir le public scolaire à la rentrée 2024

Cet espace pédagogique, ludique et didactique créé par le Syndicat Energies Haute-Vienne propose plusieurs activités et de multiples ressources pour sensibiliser et former le public aux problématiques liées à la transition énergétique et au changement climatique.

Au programme de la rentrée : exposition permanente «L'Énergie Demain», ateliers scientifiques, exposition temporaire sur les techniques d'écoconstruction et plus encore à découvrir!

La Maison de l'Énergie a déjà accueilli 20 groupes depuis son inauration le 11 avril, soit un peu plus de 260 personnes en l'espace de 2 mois ce qui laisse présager de nombreuses visites à la rentrée prochaine!

Retrouvez le catalogue des animations sur : <a href="http://maisondelenergie.sehv.fr/index.php/ressources/">http://maisondelenergie.sehv.fr/index.php/ressources/</a>







Le Syndicat Énergies Haute-Vienne 8 rue d'Anguernaud ZA Le Chatenet 87410 LE PALAIS-SUR-VIENNE Tél.: 05 55 35 06 35 Fax: 05 55 35 49 01 sehv@sehv.fr - www.sehv.fr